

## Un tissu social déchiré, des libertés syndicales entravées, mobilisons-nous !

**L'Union Départementale CGT de Loir & Cher appelle les salariés, retraités, privés d'emploi à se mobiliser le 27 mai 2016 en soutien aux salariés d'Air France, mais aussi à tous les syndicalistes injustement incriminés et pour la défense des droits et libertés.**

Le 27 mai 2016, 16 salariés d'Air France sont traînés devant le Tribunal de grande instance de Bobigny par la direction de l'entreprise. Onze seront jugés pour avoir forcé l'ouverture de la grille du siège et cinq pour faits de violence concernant l'affaire dite « de la chemise ».

Rappelez-vous, c'est le déclenchement du plan B, un plan de broyage de l'activité Air-France avec plus de 2900 suppressions d'emplois à la clé qui a déclenché l'envahissement du CCE.

### **Plan abandonné par la suite.**

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans cette affaire, puisque dès le 6 octobre 2015, Manuel Valls traitait les salariés d'Air France de voyous sans un mot sur les destructions d'emploi !

Cette volonté de poursuivre la CGT s'inscrit dans une stratégie de criminalisation de l'action syndicale. Le gouvernement et le grand patronat

piétinent ainsi des droits fondamentaux, acquis par la force de nos luttes. Oui, les salariés doivent pouvoir s'organiser, s'exprimer et agir en conséquence pour défendre leur emploi, leurs conditions de travail et leurs revendications.

L'acharnement à l'encontre des syndicalistes, mais aussi des bourses de travail prend une tournure sans précédent, à travers d'innombrables actes de répressions antisyndicales, avertissements, mises à pied, intimidations, menaces, affaires montées de toute pièce et licenciements.

La répression syndicale prend toute son ampleur dans le contexte actuel de lutte pour le retrait de la loi travail, 49-3. Les violences policières, orchestrées par le gouvernement pour criminaliser l'action syndicale et décrédibiliser la lutte des salariés, retraités, privés d'emploi et des jeunes, sont légion à chaque manifestation.

.../..



Encore aujourd'hui, c'est par la force et sans sommation que les camarades de la CGT 13 ont été contraints de lever le blocage du dépôt de carburant de Fos-sur-Mer.

Ainsi, les militants et militantes sont désormais exposés à la violence, au risque d'amendes, aux relevés d'ADN, à l'emprisonnement, voire la privation des droits civiques.

**Bref, ils et elles sont considérés comme des**



**délinquants, voire des criminels !**

Goodyear, Mc Do, Casino, Air France, Id-logistic sans oublier les fonctions publiques, viennent se rajouter à la longue liste d'une sinistre chasse aux sorcières orchestrée par le gouvernement, le patronat qui, loin du prétendu « dialogue social » refusent de négocier avec notre organisation syndicale et d'entendre les revendications des salariés.

## **PAS DE CONQUETES SOCIALES SANS LIBERTES SYNDICALES**

**A L'HEURE OÙ LA LOI TRAVAIL MENACE LA DEMOCRATIE DANS L'ENTREPRISE ET QUE LE DROIT DE MANIFESTER EST EN PERIL, IMPOSONS :**

- l'arrêt des poursuites judiciaires et le retrait des procédures de sanction ;
- la réintégration des salariés licenciés : Pascal, Samir, David et Fabrice... ;
- l'arrêt du recours auprès du ministère du Travail à l'encontre de Vincent, délégué du personnel à la Maintenance ;
- Une loi d'amnistie et de protection des militants syndicaux ;
- L'engagement de l'Etat pour faire respecter les libertés syndicales ;
- De nouveaux droits pour garantir l'exercice de l'activité syndicale et ses différentes expressions...
- L'hébergement à titre gracieux des organisations syndicales par les collectivités territoriales.
- L'arrêt des violences policières à l'encontre des manifestants.

**L'Union Départementale CGT de Loir & Cher appelle l'ensemble des salariés, retraités et privés d'emploi à se rassembler le :**

**VENDREDI 27 MAI 2016**

**A 12H00**

**Devant la Palais de Justice de Blois pour défendre les droits des salariés et les libertés syndicales.**